



Les différentes formes du HARCÈLEMENT SEXUEL

Les connaissez-vous toutes ?



PROPOS OU COMPORTEMENTS RÉPÉTÉS

à connotation sexuelle ou sexiste
qui créent :

- Une atteinte à la dignité

ou

- Une situation intimidante, hostile ou
offensante



PRESSION GRAVE

Faire pression sur une personne
dans le but réel ou apparent d'obtenir
un acte sexuel

- ⚠ Pas besoin de répétition
- ⚠ Que l'acte soit pour soi
ou pour un tiers



HARCÈLEMENT COLLECTIF

Plusieurs personnes imposent
des propos/comportements
à une même victime

- De manière concertée
ou

- Successivement, en sachant
que d'autres l'ont déjà fait

⚠ Chaque personne peut n'agir
qu'une seule fois



HARCÈLEMENT SEXUEL D'AMBIANCE

Un environnement de travail
suffisamment sexiste pour :

- porter atteinte à la dignité
- créer un climat dégradant,
humiliant, intimidant ou hostile

⚠️ Y compris si les personnes ne sont pas
personnellement visées



SANCTIONS ENCOURUES

- ***Pénales*** :

- 2 ans de prison
- 30 000 € d'amende

Aggravation possible selon les circonstances

- ***Disciplinaires*** :

Sanctions disciplinaires allant jusqu'au licenciement

